

# Autorisation de Conduite R489 -

ACR489

Tarif: Nous consulter

## Public Visé

Conducteurs en activité non formés,  
Conducteurs novices.

## Durée

**14.00** Heures

**2** Jours

## Pré Requis

Avoir plus de 18 ans,

Avis favorable de la Médecine du Travail.

Maîtriser les savoirs de base (lecture, écriture, calcul...).

Mise à disposition par le client des engins et du site pour la théorie et la pratique

Chaque stagiaire doit être pourvu des équipements de protection individuelle

## Parcours pédagogique

### Formation théorique (1 jour)

Responsabilité du cariste (législation),

Fonction du cariste et risques inhérents à la fonction,

Règles de sécurité et de circulation,

Connaissance du code de la route,

Technologie et connaissance des types de chariots (électriques et thermiques),

Les organes et dispositifs de sécurité,

Consignes de sécurité et règles de chargement/déchargement,

Notions d'équilibre. Abaques de charge,

V 1 - 26/07/2021 -1/2

Conduite avec gerbage et dégerbage,

Les prescriptions et les interdictions,

Notions simples sur le circuit hydraulique et l'entretien des chariots élévateurs.

### Formation pratique (1 jour)

Présentation — caractéristiques,

Vérifications journalières,

Préparation à la mise en route,

Mise en route, contrôle, déplacement,

Arrêt, stationnement, transport,

Respect du cycle de l'engin,

Exercices pratiques suivant les différentes utilisations en toute sécurité (stockage, destockage, chargement, déchargement...),

Conduite avec gerbage et dégerbage (épreuves de précision),

Manutentions spéciales et passages dangereux.

## Les + métier

Arrêté du 02 décembre 1998. Stage conforme aux recommandations R489 de la CNAMTS R. 4323-55 : La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire. La formation professionnelle continue - Dispositions Générales - Code du Travail (Article L6313-1) : Parmi les actions de formation recensées à l'article L6313-1, le présent stage entre dans le cadre des "actions de

## Objectifs pédagogiques

SAS CQPS au capital de 7500€

34, rue des Cosmonautes – Pérusud 4 – Bât 2 – 31400 TOULOUSE – Tél : 05.61.48.54.70 – [www.cqps.fr](http://www.cqps.fr) – [contact@cqps.fr](mailto:contact@cqps.fr)

RCS TOULOUSE – SIRET 484 639 844 00030 – TVA intra FR27484639844

Déclaration d'activité : 73310453931 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

N° CNAPS : FOR-031-2028-08-23-20230587281 – Agrément TFP APS : 3109011201- Agrément CQP PSGE : 3123061202

Agrément SSIAP N° 009 – Habilitation SST : H30818/2023/SST-1/O/16

prévention"

## Objectifs pédagogiques

- Conduire un chariot de manutention à conducteur porté en toutes zones, en respectant les règles de sécurité,
- Pouvoir effectuer des opérations de chargement et de déchargement en toute sécurité,
- Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et rendre compte des anomalies,
- Évaluer les capacités des conducteurs en fin de formation et attester de leur compétence.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Support de cours individuel

Apports théoriques et exercices de mise en pratique

## Méthodes et modalités d'évaluation

Les épreuves théoriques et pratiques de la conduite des chariots élévateurs sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R489 de la CNAM en vue de la délivrance d'une autorisation de conduite.

Pour l'obtention de l'autorisation de conduite, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

- La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test.
- La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test.

En cas d'échec le stagiaire devra suivre un complément de formation en vue de repasser l'ensemble des épreuves.

Délivrance d'un titre autorisation de conduite pré renseigné.

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

## Modalités d'Accessibilité

Oui- Si des aménagements sont à prévoir pour contraintes de santé, n'hésitez pas à joindre notre référent handicap à l'adresse mail: [contact@cqps.fr](mailto:contact@cqps.fr)



Contactez-nous !

Clément PARAYRE  
Directeur

Tél. : 0615901729  
Mail : [clement.parayre@cqps.fr](mailto:clement.parayre@cqps.fr)

SAS CQPS au capital de 7500€

34, rue des Cosmonautes – Périssud 4 – Bât 2 – 31400 TOULOUSE – Tél : 05.61.48.54.70 – [www.cqps.fr](http://www.cqps.fr) – [contact@cqps.fr](mailto:contact@cqps.fr)

RCS TOULOUSE – SIRET 484 639 844 00030 – TVA intra FR27484639844

Déclaration d'activité : 73310453931 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

N° CNAPS : FOR-031-2028-08-23-20230587281 – Agrément TFP APS : 3109011201- Agrément CQP PSGE : 3123061202

Agrément SSIAP N° 009 – Habilitation SST : H30818/2023/SST-1/O/16